

Avis de convocation / avis de réunion



Compagnie Aérienne Inter Régionale Express
Société Anonyme au capital de 3.217.364,60 euros
Siège social : Aéroport Félix Eboué
97351 MATOURY
441 160 355 RCS CAYENNE

Avis de réunion rectificatif de l'annonce parue le 11 mai 2018 bulletin N°57

MM. les actionnaires de la société susvisée sont informés qu'une Assemblée Générale Mixte se tiendra chez AIR ANTILLES – 17 lot Agat - Immeuble Technopolis - ZI JARRY – 97122 BAIE MAHAULT, le 15 juin 2018 à 9 h30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant, qui annule et remplace celui paru le 11 mai 2018 – bulletin N°57:

A TITRE ORDINAIRE

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés,
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés et approbation desdits rapports ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ;
- Quitus aux administrateurs, quitus aux commissaires aux comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Lecture et approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce et des conventions qui y sont mentionnées ;

A TITRE EXTRAORDINAIRE :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration
- Modification de des articles 17 et 19 des statuts portant l'âge limite pour exercer les fonctions de Président à 70 ans ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le reste de l'avis de réunion est inchangé.